

LA SEMAINE LYONNAISE.

Samedi 4 Décembre 1819. (N.º 10.)

SCIENCES.

Cours d'Histoire Naturelle.



M. le professeur Mouton de Fontenille, a ouvert son cours d'histoire naturelle, au Palais des sciences et arts de Saint-Pierre. Son discours a été très-applaudi, et annonce un homme qui possède parfaitement la science qu'il professe; l'auditoire était nombreux, et ses leçons pleines d'intérêt, seront suivies sans doute avec le même empressement que celle de notre savant professeur de physique expérimentale.

COURS D'ACCOUCHEMENT.

Le Docteur C**... a fait l'ouverture du cours d'accouchement, à la Charité, le 24 novembre, par une profusion dont le mérite a été la brièveté. Nous avons remarqué une nouvelle figure de rhétorique dont on ne trouve aucun exemple dans nos orateurs les plus éloquens, et que l'on pourrait nommer *Kacologie*, ou médisance en bon français; et dans l'acception du Docteur, *l'art d'établir sa réputation en déchirant celle de ses confrères*.

Si dans l'exercice si difficile de la Médecine, un homme commet une erreur toujours involontaire, il est peu décent à un confrère de la relever, d'autant plus que celui-ci, sans emprunter des faits étranges, pourrait en puiser dans sa propre pratique, qui ont été aussi malheureux, et avouer ingénument ses fautes; à l'exemple du bon Ambroise Paré, qui n'en fit pas moins le Chirurgien le plus célèbre du 16.^e siècle.

Ce n'est point ainsi que les Petit, les Viricel, les Martin, les Boucher ont établi leur réputation. *Studieux Elèves*, n'imitiez pas votre maître en cela. Apprenez que la médisance provoque toujours à son auteur, des ennuis prompts à se venger, et que ce moyen ignoble est indigne de l'honnête homme et du vrai médecin. M...

COURS D'ANATOMIE, A L'HOTEL-DIEU.

Mercredi dernier, 1.^{er} courant, M. le professeur Jansou, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu; a commencé le cours de ses leçons, par un discours *sur la prudence nécessaire au Chirurgien*.

Des réflexions sages, un jugement sain, fruits d'une expérience éclairée, des observations pratiques fort intéressantes, et une éloquence bien adaptée au sujet, c'est-à-dire, simple et sans prétention; ont captivé l'attention d'un auditoire très-nombreux, et mérité les suffrages de l'Administration et les applaudissemens unanimes.

La réputation de l'École medico chirurgicale de Lyon, se soutiendra avec honneur sous un tel maître. M...

BEAUX-ARTS.

La 60.^e livraison du *Conservateur* contient l'analyse des tableaux de l'École de Lyon exposés au Musée de Paris.

Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en leur donnant ce morceau.

« Nous arrivons à cette célèbre école de Lyon, brillante pépinière de peintres *de genre*. Et d'abord nous rendons hommage à M. Revoil, son fondateur, quoiqu'en dise *la Minerve*, qui attribue cet honneur à M. Richard, parce qu'il est écrit que *la Minerve* étoufferait, si une fois par hasard elle disait la vérité. M. Revoil soutient dignement un titre que ses illustres disciples rendent difficile à porter. On voit à sa couleur vigoureuse et pleine d'harmonie, au travail si fini de son pinceau, qu'il a dû former ses élèves autant par ses exemples que par ses leçons. Ils pourront aussi apprendre, dans son tableau de *Jeanne d'Arc*, l'art si difficile de créer des oppositions naturelles. L'héroïne, doublement insultée, placée captive entre les moqueries de l'un de ses ennemis et les injures de l'autre, et sans défense contre eux, offrira toujours un modèle de la plus touchante et de la plus spirituelle composition. Le seul défaut qu'on y trouve, c'est peut-être un peu de roideur dans quelques parties du dessin.

» M. Richard, assez fort de son talent pour se passer du titre de fondateur de l'école de Lyon, soutient sa réputation dès long-temps acquise. Sa *Jeanne chez l'Ermité*, est une merveille de grâce, de délicatesse et de suavité. Son effet de lumière, moins recherché que dans ses précédens ouvrages, n'en est que plus agréable. Les accessoires dignes des figures, et les figures dignes du paysage.

Si l'on fallait décider entre MM. Genod et Bonnefond (tous deux écorés de Lyon), on éprouverait un grand embarras. La manière de celui-là est plus douce, plus élégante; il attache plus d'intérêt à ses sujets; mais celui-ci compense ces avantages par l'éclat de la couleur, le fini précieux des moindres détails. *Le petit Malade* de M. Genod plaît, touche, attire. *Les deux Mendians* de M. Bonnefond étonnent, éblouissent. Dans le premier tableau, le sujet embellit les accessoires; dans le second, les accessoires sont en quelque sorte le sujet même. Aucun des attributs de la mendicité n'a échappé à M. Bonnefond; il a étalé sur son aveugle tout le luxe de la misère; peut-être même est-il allé jusqu'à la prodigalité.

» Mais, tandis que nous mettons en parallèle MM. Genod et Bonnefond, voici M. Trimolet qui, pour nous accorder, réunit dans son *Atelier de mécanique*, toutes les qualités que nous admirons dans les ouvrages de ses deux compatriotes, et y en joint d'autres qui n'appartiennent qu'à lui. Nous ne chercherons point à décrire ce prodige de vérité: tout ce que nous pourrions en dire n'en donnerait qu'une faible idée à qui ne l'a pas vu; et qui l'a vu, trouverait que nous n'en disons jamais assez. Comment louer dignement un ouvrage d'imitation où l'on croit voir la nature même à travers un verre qui rapetisse les objets?

» Un talent moins fort, sans doute, mais aussi d'une excellente école, se fait remarquer dans les tableaux de M. Jacomin. Celui de *Carrache enfant*, brille sur-tout par la clarté de la composition, la grâce et la justesse des attitudes, une lumière harmonieuse et une couleur franche et vraie. Ses têtes sont pleines de finesse. M. Jacomin doit être homme d'esprit, ou bien il est faux que l'homme se peigne dans ses ouvrages.

» Deux peintres, MM. Bellay et Rey, auxquels sûrement

esprit de faire de bons ouvrages ne manque pas non plus, n'ont point celui de les faire valoir. Ils se sont contentés de produire chacun un petit chef-d'œuvre, sans imaginer de se recommander autrement à l'attention publique. A peine a-t-on vu, et aucun journal, ce nous semble, n'a loué le *Marché aux Chevaux* de M. Bellay, l'ouvrage le plus parfait en ce genre qui soit au Salon. Les plus habiles Flamands seraient fiers de l'avoir fait; jamais aucun d'eux n'a rien produit de plus vrai, de plus délicat, de mieux étudié; et cependant, en les égalant, M. Bellay ne les a point imités. On n'a guère fait plus de mention de l'*Arc de triomphe romain*, de M. Rey. Cependant, il serait difficile de trouver un paysage plus pittoresque, plus abondant en lumière, et enrichi d'une architecture mieux exécutée. Le paysan est très-original de pose, et le cheval serait irréprochable s'il était plus soutenu de ton dans quelques parties. Mais c'est principalement par une physionomie particulière que cette production se distingue. »

REVUE THÉÂTRALE. (Suite.)

Eh bien ! dis-je à mon Parisien, quelque jours après notre première entrevue, êtes-vous satisfait de nos sujets lyriques ? = Je vais en deux mots vous dire mon avis, d'autant mieux que depuis notre première rencontre, j'ai eu le temps de faire connaissance avec eux. Je commencerai par *Boucher* ; on m'a assuré que c'était le meilleur acteur de l'opéra ; cela peut être ; mais alors quelle faible idée se former du reste de la troupe ! Autant que j'ai pu en juger, son principal mérite consiste dans une vérité et une richesse de costumes peu communes, et une grande habitude de la scène ; du reste, son organe est monotone, son débit est lourd, il met au supplice tous ceux qui ont le malheur de l'entendre chanter. La voix de M. *Auguste*, votre Colin, est juste mais faible ; son jeu et son débit annoncent un homme que l'étude de ses rôles occupe fort peu. *Campana* n'a qu'une haute-contre sans éclat, car elle est voilée au point de fatiguer celui qui l'écoute ; son jeu est gauche et maniéré et souvent plein de contre-sens. Votre *Martin*, *Cassel*, a une bonne méthode, une voix trop faible pour son emploi ; son physique est bien, mais froid ; et son jeu ne s'anime que difficilement. Quant à *Drouville*, *Camoin* et *Duchaume*, je ne me donnerai pas la peine de les critiquer, car ils n'ont rien pour mériter

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Au reste, il me semble qu'une extinction générale de voix a frappé tous vos chanteurs. Maintenant, à vos actrices.

Mlle *Lalande*, votre première chanteuse, est jeune, jolie et possède un timbre sonore, qu'elle gâte par la mauvaise habitude de serrer les dents en chantant ; cependant, comme on trouve en elle tous les élémens d'un beau talent, je suis persuadé qu'avec du travail, elle deviendrait une actrice très-remarquable. La méthode excellente de Mlle *Felleville* seconde admirablement une voix à laquelle on désirerait un peu plus de fraîcheur ; son jeu est plein de grâce et de naturel.

Pour M^{me} *St-Aubin*, s'il lui était possible de parler au lieu de glapir, elle serait peut-être alors supportable.

Venons maintenant à la partie principale, au Ballet.

(La suite, à la prochaine Semaine.)

Y...

Réponse à l'auteur de l'Article *Nouvelles des Théâtres*, inséré dans le N.° du Journal de Lyon, du 26 novembre.

Monsieur,.... je ne sais quelle lettre de l'alphabet, car vous n'en signez aucune, et il n'est pas aisé de deviner

entre 2/4 celle qui vous convient. Ce n'est pas que je ne pense que celles-ci A. B. C. ne puissent fort bien vous servir d'initiales, mais je pourrais me tromper ; et vous êtes un malin trop grec pour moi. Donc, M. je vous prévienne que vous avez tort de m'attribuer les honneurs du Néologisme FEUILLISTE ; pour en connaître l'auteur je vous renvoie au *Barbier de Séville* : vous allez dire que ce n'est point dans la boutique d'un barbier que l'on apprend à parler français. D'accord, je suis trop honnête pour vous donner le démenti d'une chose que vous savez on ne peut mieux, et nous prouvez si souvent ; seulement, je vous ferai observer qu'il y a Barbier et Barbier, comme il y a critique et critique. Relisez donc la pièce de Beaumarchais, et vous y verrez, que ne sachant comment peindre ces écrivains obscurs qui, rédigeant un Journal sans couleurs, y épanchent à loisir une prose soporifique et ne peuvent souffrir l'existence d'une feuille qui ose parler autrement qu'eux. Cet auteur a créé le mot Feuilliste, que d'après lui M. Gattel a mis dans son Dictionnaire général, et que vous trouveriez meilleur, s'il ne pouvait, vous être justement appliqué. Au reste, il est suivi de ceux-ci, *Moustique* et *Maringouin* : si Feuilliste vous déplaît, choisissez l'un des deux derniers, ou plutôt prenez-les tous trois. Personne ne vous les disputera. Y.

CONCERTS.

MM. Schiele, Kaplan, Fellauer et Wieser, connus sous le nom des quatre chanteurs de Vienne, ont donné, mardi dernier, un concert vocal dans la salle de l'Hôtel du Nord. La nouveauté du genre et la réputation de ces Artistes, avaient attiré une société aussi nombreuse que brillante. L'ensemble parfait de l'exécution, l'originalité de deux trios comiques, et surtout la *Tyrolienne*, ont excité de nombreux applaudissemens. A la demande de plusieurs personnes, ces MM. ont répété à la fin du concert, la délicieuse barcarole de M^{me} Gail, *ô pescator*, qui leur a valu de nouveau les marques les plus vives de la satisfaction du public. Le succès qu'ils ont obtenu dans cette soirée, leur est un sûr garant que tout Lyon voudra les entendre, s'ils prolongent leur séjour dans cette ville.

— Un concert, au bénéfice de M^{me} et de M^{lle} *Fleury*, a été donné mercredi, dans cette même salle de l'hôtel du Nord, par plusieurs professeurs et amateurs. Un jeune élève de M. *Chanel*, s'y est fait applaudir dans un concerto de violon, qu'il a joué de manière à donner les plus belles espérances. On a particulièrement distingué une fantaisie pour cor et piano, exécutée par MM. *Fleury* et *Moker*. M. Moker se fait de plus en plus remarquer par le brillant et la légèreté de son jeu, qui le placent déjà au rang des premiers pianistes. M^{lle} Moker, qui possède un genre de voix bien rare aujourd'hui, un contre-alto, qui réunit la flexibilité à l'étendue, a mérité de même et obtenu les applaudissemens du public, dans un air des Bayadères. Enfin, deux morceaux d'harmonie de *Krommer*, exécutés avec beaucoup d'ensemble, ont presque dédommagé les amateurs du quintetti de *Recha*, annoncé par le programme, et qu'on n'a pu faire entendre.

REVUE DES TRIBUNAUX.

Assises.

— Le 26 novembre dernier, la Cour d'assises s'est occupée d'une accusation capitale. Le sieur Goubeli, fabricant de colle, à Lyon, était accusé d'avoir fait avorter la D^{lle} Bernard, et d'avoir commis un homicide volontaire sur cette jeune personne ; la déclaration du Jury lui ayant été favorable, il a été acquitté de cette prévention.

La Cour, faisant droit au réquisitoire de M. l'Avocat-général, a renvoyé le sieur Goubeli en état de mandat de dépôt sur deux nouvelles préventions, la 1.^{re} d'homicide involontaire sur la personne de la D^{lle} Bernard, la 2.^{me} pour avoir exercé la médecine sans autorisation.

— Toute la ville a connu la mort tragique d'une femme de la Pêcherie, assassinée le 18 septembre dernier, par son mari nommé Seytier; l'affaire a été appelée et jugée le 27. La conviction de l'accusé n'a pas été difficile à établir. Le récit du commissaire de police de l'arrondissement du jardin des Plantes, de ce qui s'était passé à l'ouverture du domicile, lorsqu'il arriva, d'après la clameur publique, les aveux constans de l'accusé, la déposition unanime des témoins, qui ont entendu les cris de douleur, dans la soirée du 18, pendant que Seytier était enfermé seul avec sa victime; tout corroborait l'accusation.

Cet homme qui a montré la plus grande insensibilité pendant les débats, ne s'est pas pourvu en cassation; il a été exécuté le 1.^{er} de ce mois.

— La séance du 29 a été employée à deux affaires; deux femmes ont successivement comparu sur le banc des accusés.

Elisa Bailly, jeune fille d'environ 20 ans, fut il y a quelques mois arrêtée à St-Étienne, parcequ'elle était dépourvue de papier. M. le Commissaire de police ayant trouvé en sa possession des effets qui lui ont paru suspects, tels que deux couverts d'argent et deux petites cuillers, l'a mise à la disposition de M. le Procureur du Roi. Les indices donnés par un médecin des environs de Lyon, joints aux aveux de la fille Bailly, ont appris qu'elle était furtivement sortie de chez ce médecin, emportant les effets qu'on lui a trouvés. Accusée de les avoir volés, avec cette circonstance aggravante, qu'elle était dans cette maison *domestique à gages*, elle a prétendu que ces effets lui avaient été donnés par le maître, et qu'elle n'était par sa servante, mais sa concubine. Ces moyens de défenses qui inculpaient gravement sous le rapport des mœurs, une personne qui jouit de l'estime et de la confiance publiques, a fait peu d'impression sur MM. les Jurés, qui ont répondu affirmativement à la question principale; mais la jeunesse de l'accusée, et des doutes sur les conditions de son engagement, à titre de domestique dans une maison où elle n'est pas restée long-temps, ont déterminé le Jury à se prononcer négativement sur la *domesticité*.

Elle n'a été punie que correctionnellement, d'un emprisonnement de 5 années.

— Il s'agissait dans l'autre affaire, d'une blessure grave, faite avec un couteau, à la suite d'une rixe, par une femme nommée *Benôte Léonard*, à un sieur *Giraudier*, ouvrier en soie, demeurant l'un et l'autre rue du Bœuf, N.º 12. Cette rixe élevée entre deux voisins, pour un motif insignifiant, avait été animée par la femme Giraudier qui se plaignait elle-même de mauvais traitemens. Giraudier que l'on avait cru mortellement blessé du coup qu'il avait reçu à la gorge, en est heureusement rétabli. Il était à l'audience.

L'accusée a fait valoir pour sa défense, qu'elle n'avait pas cru faire tant de mal à son adversaire, et que d'ailleurs elle avait été *provoquée* à le frapper, parce qu'à la suite des injures qui avaient été proférées dans la dispute, c'était lui qui était entré chez elle pour la battre, et qu'il l'avait effectivement battue le premier.

Le Jury ayant accueilli cette excuse, la Léonard a été condamnée seulement à deux années d'emprisonnement, et à une amende pécuniaire.

— Le nommé *François Perrier*, habitant de la commune de Limonet, a été jugé le mardi, 30 novembre, pour avoir exercé plusieurs actes de violence et de mauvais traitemens, soit contre sa mère, sa femme, et notamment sur la personne du nommé *Lallemand*, gendarme de la brigade stationnée dans cette commune. Plus de 60 témoins ont été entendus; l'accusé n'a pu résister aux preuves qui ont été produites contre lui; sa conduite, surtout envers le gendarme, ancien militaire, qui jouit de l'estime de ses chefs,

a excité une vive impression dans l'auditoire; il a été condamné à 10 années de réclusion, et à l'exposition.

Conseil de Guerre.

— Le 12 novembre, le premier Conseil qui avait à prononcer sur le sort de 3 chasseurs de la Dombogne, accusés de menaces et injures graves, contre un fourrier du 7.^{me}, a condamné à 5 ans de travaux forcés, les nommés Foin et Orceau; Keulmans le 3.^{me} a été acquitté. Le jugement est affiché à 300 exemplaires.

Le même Conseil, dans la séance du 27, a condamné à 3 ans de travaux publics, le nommé Antoine Jailly, jeune soldat de la classe de 1817, qui n'avait pas obéi à la loi, ni à la désignation d'activité qui lui avait été donnée pour son corps. Le Conseil a également ordonné l'affiche du jugement.

Dans cette séance, le Conseil a fait comparaître les nommés Gasse et Bourdin, fourriers de la légion des Bouches-du-Rhône, prévenus l'un et l'autre d'avoir le 1.^{er} novembre au soir, dans un cabaret, hôtel des Célestins, falsifié le refrain de *vive Henri IV*, en y substituant celui de *vive Bonaparte*, et d'avoir fait entendre d'autres propos injurieux à la personne du Roi et des Princes de la famille. Ils ont été, à l'unanimité, déclarés coupables de cris séditieux, et en réparation, condamnés à 3 mois d'emprisonnement, 30 f. d'amende chacun, et aux frais de la procédure.

BULLETIN DES ÉVÈNEMENS.

C'est le 1.^{er} mars 1820, que doivent commencer les travaux importans de l'achèvement de la façade de l'Hôpital; on croit que M. Durand, architecte, sera chargé de faire exécuter les plans de notre immortel Soufflot.

— On a arrêté mercredi dernier, un soldat de la légion de l'Allier, qui a proféré des injures atroces contre la personne de S. M.

— Le 30 novembre, entre 4 et 6 du matin, la femme du sieur *Gutton*, tenant l'hôtel du cheval blanc, quai Bourgneuf, a disparu de son domicile; elle n'était pas vêtue, et n'a été aperçue de personne.

On présume qu'elle s'est précipitée dans la Saône, et l'on est d'autant mieux fondé à le croire, que depuis quelque temps, les mariés *Gutton* étaient mal dans leurs affaires; que leur fonds était en vente, et qu'ils se trouvaient sans aucun moyen de payer un effet de 700 fr., échu le 30 novembre.

On n'a pas encore retrouvé le corps que l'on cherche.

— Divers petits vols ont été commis, soit dans la journée du 30 novembre, soit dans la matinée du 1.^{er} décembre; notamment celui d'une pièce d'étoffes en montre devant la boutique du sieur *Monnet*, marchand d'indienne, petite rue Mercière, N.º 4. On n'a vu rôder et on ne peut soupçonner personne.

— Diverses escroqueries ont été commises au préjudice de plusieurs marchands de cette ville, par Louis *Rondet*, vagabond, dont le domicile est ignoré, qui a déjà été, pour vol, condamné à un an de prison, et qui est aujourd'hui sous le poids d'un jugement par contumace, rendu il y a 7 à 8 jours.

— Le nommé Jacques *Lespinasse*, âgé de 76 ans, et inscrit pour être admis à l'hospice de la Charité, est mort subitement le 30 novembre, dans son domicile, rue du Bœuf, N.º 7; et il a été reconnu qu'il était mort d'une oppression dont il était depuis long-temps attaqué.

M É L A N G E S.

M.me Recamier (de Lyon), célèbre par sa beauté et le

rang qu'elle a occupé dans le monde, vient, disent les journaux de la Capitale, de se retirer dans un Monastère.

— L'acteur Taily, que nous avons eu à Lyon, est mort subitement à Metz, en rentrant dans sa loge, après avoir joué dans l'opéra de *La Lettre de Change*.

— Il vient de paraître une nouvelle édition augmentée, du *Dictionnaire de la Langue française*, par Gattel. Elle est imprimée avec beaucoup de soin, et sort des presses de M. me Buynand, née Bruyset. On trouve cet ouvrage chez Chambet, Libraire, rue Lafont, N.° 2.

— On assure qu'après *Les Vêpres Siciliennes*, on s'occupera de la mise en scène de *Louis IX*, tragédie très-belle à la lecture, et qui doit produire de l'effet à la représentation. Elle se trouve à l'adresse ci-dessus.

— On annonce comme devant paraître incessamment un ouvrage intitulé: *Asiniana*. L'auteur a puisé, dit-on, ses matériaux dans le *Journal de Lyon*.

— Nous avons possédé un moment dans notre ville, le plus grand homme du siècle, après M. Benjamin Constant; le célèbre *Paul l'aérien*, qui possède l'art des *gambades* et des *courbètes*, presque aussi bien que l'illustre *Minervien*, et qui de plus, a le talent de ne pas tourner *aussi court*. Il n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer les planches du grand-théâtre, d'où il a repris son vol pour les rives de la Seine. L'économie mal-entendue, ou pour mieux dire, la parcimonie de l'Administration est cause que nous n'avons pu jouir plus long-temps de sa présence.

— A propos de *Zéphire*, les amateurs de la danse s'étonnent avec raison, que le joli ballet de M. *Didelot* ait disparu du répertoire!

— On assure que M. *Etienne*, qui a si heureusement quitté les treteaux de la littérature pour ceux de la politique, s'occupe en ce moment d'une édition complète de ses œuvres. Les amateurs vont donc enfin trouver réunis les titres de gloire de cet homme d'état: *Cendrillon*, le *Rosignol*, etc., etc. Une troisième édition de *Conaxu* avec de nouveaux changemens; et enfin, ces *immortelles Lettres sur Paris*, qui font chaque jour l'admiration des *indépendans* et. . . des sots.

— M. *Guillot de l'Observance*, après avoir fait du *Roi Childeberg* un portrait qui, s'il était ressemblant, justifierait, en quelque façon, les indépendans de 93 d'avoir précipité sa statue dans le Rhône, M. *Guillot de l'Observance*, après avoir farci les trois-quarts du *Journal de Lyon* de ses fureurs burlesques contre l'article impartial sur les statues de l'Hôtel-Dieu, inséré dans l'avant-dernier numéro de notre Journal; pour achever de nous convaincre qu'il n'est ni sot, ni bête, ni même ignorant, termine ainsi ses longues et implacables récriminations: « OUI, JE LE RÉPÈTE, JE L'AFFIRME! LA STATUE DE LA REINE ULTROGOTHE, EST, SANS EXCEPTION, LA PLUS BELLE STATUE QUI AIT PARU DEPUIS LES BEAUX JOURS DE L'ANTIQUITÉ, ET C'EST D'ELLE, ENCORE UNE FOIS, QUE DATERA LA RESTAURATION DES ARTS. » *Nous souffrons*, nous gémissons de voir le partisan des *idées simples*, l'amî de *Charles* enfin, nous renouveler, comme il le dit lui-même, ses *turpitudes passées*; mais nous ne sommes nullement surpris de les entendre sortir, encore une fois, de la bouche de celui qui s'annonce ingénument comme devant *marcher l'égal* du restaurateur des arts. Ce *Phidias de Bourgneuf* rappelant tout naturellement à notre mémoire cette pensée de *Séneque*:

Non est maximum ingenium sine mixtura dementiæ.

— Le *Moniteur* du 20 novembre courant, contient une notice fort intéressante sur la vie et les écrits de feu M. *Clavier*, de Lyon, lue à l'Académie, par M. *Dacier*, son secrétaire perpétuel. Une omission a été faite, et nous nous empressons de l'indiquer.

M. *Clavier* n'avait que 22 ans lorsqu'il prononça, à Lyon, le 21 décembre 1784, la harangue de la *St-Thomas*; il avait pris pour sujet de son discours, *de l'influence du commerce sur les gouvernemens*. Suivant l'usage il fut loué par les uns et critiqué par les autres; et l'on n'a point encore oublié l'épigramme suivante que l'on attribue à l'auteur de *raison et folie*:

» Si du docte Rollin empruntant le langage,
» Tu nous fis perdre hier un heure à l'écouter,
» Tu devrais aujourd'hui, plus prudent et plus sage,
» Découdre les cahiers de ton savant ouvrage,
» Et le mettre en cornets pour le mieux débiter.

Pour l'intelligence de cette épigramme, il est bon de savoir que le frère de M. *Clavier* était épiciër.

Nous ferons observer que M. *Clavier* a été le dernier orateur de la *St-Thomas*.

— Les *Chanteurs de Vienne* ont donné hier un second concert, qui avait attiré une grande affluence de spectateurs. On a entendu de nouveau, avec un vif plaisir, la *Tyrolienne favorite*, et plusieurs morceaux remarquables par leur originalité. Le succès qu'ont obtenu ces Artistes, a confirmé ce que nous leur avons prédit ci-dessus.

— Le *Cercle littéraire* de Lyon, dans sa séance de rentrée, jeudi dernier, a admis au nombre de ses membres résidens, M. *Duclos*, peintre de genre, et M. *Grandperret*, auteur d'un *traité classique de littérature*, (1) et a nommé correspondans MM. *Auguste Labouisse* et *Gabriel-de-Moyria*, littérateurs distingués.



A V I S.

On trouve toujours chez *Chambet, Libraire, rue Lafont, n.° 2*, le *Dépôt des Tablettes du Docteur FORD*, de Londres, connues depuis long-temps par leur efficacité, dans les rhumes opiniâtres et les toux continuelles. Prix, 2 francs la boîte.

— Un professeur de mathématiques, membre de plusieurs Académies, arrivant de Paris, désire trouver soit un pensionnat, soit des élèves particuliers, pour donner des leçons. Il peut enseigner toutes les parties des mathématiques avec leur application au commerce et aux sciences Physiques. S'adresser chez M. *Chambet, libraire, rue Lafont*.

Cette feuille paraît le samedi de chaque semaine.

Le prix l'abonnement est de cinq francs pour trois mois, et cinq francs cinquante centimes pour le dehors.

ON S'ABONNE À LYON:

Au Bureau du Journal, place *St-Jean*, N.° 5; au fond de la cour, à droite; chez M. me *Barreau, née Liébaud*, rue *St-Dominique*, N.° 15; chez *Chambet, libraire*, rue *Lafont*, N.° 2; chez *Bohaire, libraire*, rue *Puits-Gaillet*, N.° 7; et pour les Départemens, chez les Directeurs de la poste aux lettres.

(1) 2 vol. in-12., chez *Périsse*, à Lyon.